



Prime sur objectifs rétro-active !?

Par **Emiliberty**, le **04/02/2013** à **13:06**

Bonjour,

J'ai changé de poste dans mon entreprise depuis janvier 2013.
Pour ce poste, je dois avoir une prime de 100€ brut/mois. C'est une prime sur objectif.
J'ai eu ma fiche de paie de Janvier, et rien concernant cette prime.
J'en ai parlé à ma responsable qui m'a dit que c'était normal, que la prime apparaîtrait seulement le mois prochain parce qu'elle était "rétro-active"... Je pense qu'il y a quelque chose qui m'échappe, pouvez-vous m'aider ?

Merci,
Emilie

Par **P.M.**, le **04/02/2013** à **13:08**

Bonjour,

Il Faudrait connaître textuellement la disposition qui vous attribue cette prime en enlevant les noms éventuellement...

Par **Emiliberty**, le **04/02/2013** à **13:15**

Malheureusement je ne saurais vous en dire plus. C'est une prime que tout mon service a systématiquement chaque mois.
Elle concerne les objectifs mais pas les nôtres en particulier, plutôt ceux de la boîte.
Comme je suis entrée dans ce service il y a peu je ne sais pas vraiment ce qu'il en est... Mais je trouve ça bizarre qu'elle n'arrive qu'au mois de Février alors que je travaille ici depuis le 1er Janvier 2013...